

La Bibliothèque nationale du Québec, les interactions entre le nouveau bâtiment de la Grande Bibliothèque et son quartier d'insertion.

Mémoire présenté par
la Bibliothèque nationale du Québec
à la consultation publique sur le nouveau plan d'urbanisme
de la Ville de Montréal



**Émis par le bureau de la planification
et la gestion du projet de construction**

29 juin 2004

Bibliothèque nationale du Québec, les interactions entre le nouveau bâtiment de la Grande Bibliothèque et son quartier d'insertion

Mémoire présenté par la Bibliothèque nationale du Québec à la consultation publique sur le nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, le 29 juin 2004.

La Bibliothèque nationale du Québec

La mission de la Bibliothèque nationale du Québec est double. D'une part, elle rassemble et conserve en permanence, selon les normes les plus élevées en la matière, le patrimoine documentaire québécois publié, de même que toute documentation relative au Québec et publiée à l'extérieur du Québec. D'autre part, elle diffuse le patrimoine documentaire québécois et, dans un lieu physique et virtuel convivial, d'accès libre et gratuit pour tous les Québécois et les Québécoises, elle offre un accès à la culture et au savoir universel.

Le projet de la Grande Bibliothèque

En avril 2005, le nouvel édifice de la Grande Bibliothèque, situé à l'intersection de la rue Berri et du boulevard De Maisonneuve, présentera au public:

- une bibliothèque publique à vocation nationale et montréalaise, comprenant quatre millions de documents, dont un million de livres;
- l'ensemble de la collection québécoise patrimoniale, cœur de la nouvelle bibliothèque;
- des ressources documentaires universelles de haute qualité, accessibles sur de multiples supports et moyens technologiques pour répondre aux besoins de chacun et respecter son droit à l'information, à l'éducation, à la culture, à la recherche et aux loisirs;
- des services adaptés aux personnes handicapées, aux personnes en difficulté de lecture et à d'autres clientèles particulières;
- une institution culturelle à vocation nationale.

Intérêt pour la Ville de Montréal et le nouveau Plan d'urbanisme

Les responsables du projet ont démontré tout au long du processus leur préoccupation pour la qualité de l'intégration du projet dans la ville. La Grande Bibliothèque est en effet **le lieu civique par excellence**:

- il accueille gratuitement tous les Québécois et toutes les Québécoises et a pour mission la diffusion du savoir et de la culture
- il est ouvert de 10 heures à minuit 7 jours par semaine
- ses services et ses collections peuvent être utilisés à volonté pendant ces heures d'ouverture étendues
- l'utilisateur a toute liberté pour effectuer sa démarche par ses propres moyens ou, s'il le désire, avec l'aide des services de référence.

Conçu dans l'esprit des bibliothèques du nord de l'Europe et des États-Unis, ce lieu est voué à l'apprentissage, à la réflexion, aux échanges et aux débats.

Toutes les étapes de la démarche d'implantation et de conception de la bibliothèque reflètent la préoccupation d'harmoniser la mission et le lieu d'insertion, et tous les efforts ont été investis pour que le nouveau bâtiment exprime cette réalité. Des débats qui ont amené au choix du site en avril 1998, en passant par le programme du conseil provisoire, l'élaboration du programme des activités et des espaces, le colloque « La Grande Bibliothèque consulte ses futurs voisins » organisé avec la participation de la

Ville de Montréal en novembre 1999, l'étude d'intégration urbaine de Biancamano, Bolduc en collaboration avec Aedifica et Plani-Cité, le lancement en 2000 d'un concours international d'architecture présidé par un jury du plus haut calibre, l'engagement de l'équipe d'architectes du projet lauréat, Patkau, Croft-Pelletier, Guité accompagnée pour la réalisation par MSD architectes, de Montréal, ainsi que par l'intégration de fonctions sur rue complémentaires aux autres activités du quartier, comme les bouquinistes, le café, la boutique et la salle d'exposition, rien n'a été épargné pour réussir l'intégration urbaine et l'ouverture de la nouvelle bibliothèque sur son quartier.

L'architecture du nouveau bâtiment répond à ces préoccupations et se caractérise par l'intégration des espaces publics de la ville (rue, trottoirs) avec les espaces publics et d'accueil de la bibliothèque elle-même; le hall du rez-de-chaussée, enveloppé et éclairé par les murs extérieurs translucides ou transparents de l'édifice, prolonge les trottoirs de la ville qui y pénètrent par les entrées De Maisonneuve, Savoie, Ontario et Berri.

La nouvelle institution sera un moteur pour la remise en valeur du Quartier latin.

Les problématiques

Malgré le choix symbolique du quartier latin et le lien possible, et établi, avec le noyau des transports publics de Montréal, la station Berri-UQAM, les dirigeants de la nouvelle institution étaient conscients des problématiques inhérents à ce site :

- tissu urbain déstructuré par les démolitions consécutives au développement avorté autour de l'ancien Palais du Commerce
- réseau de circulation automobile inadapté à l'échelle du piéton et du cycliste
- problèmes de salubrité engendrés par l'utilisation à des fonctions de livraison de l'avenue Savoie, réduite à l'état de ruelle par l'implantation de l'ancien bâtiment du Palais du Commerce
- problème de la non homogénéité de l'offre commerciale
- problèmes de drogues et de vagabondage
- niveau de vandalisme élevé.

Les attentes réciproques

Le Quartier latin est en droit d'attendre autant de l'implantation de la Grande Bibliothèque, que celle-ci doit pouvoir compter sur la mise en valeur des caractéristiques positives de son lieu d'adoption qui contribuera aussi au succès local et national de sa mission. En effet, le Gouvernement du Québec a investi des efforts considérables dans la mise sur pied de la bibliothèque et la satisfaction de ses objectifs de fréquentation, basés sur ceux d'institutions équivalentes dans le monde, servira à en mesurer le succès.

Le nouveau plan d'urbanisme

Une lecture des principes mis de l'avant dans le nouveau plan d'urbanisme permet d'espérer que la qualité de vie et le développement durable seront assurés par ce contrat social entre les gouvernements, la population et la Ville.

Le plan d'urbanisme interpelle ces trois types d'acteurs.

La Bibliothèque nationale, à ce point de vue, a pris les devants et s'apprête à accueillir les usagers de son nouveau bâtiment; les institutions publiques, université, CEGEP et institutions culturelles, continueront de réaliser leur mission dans un cadre urbain en voie d'amélioration et de restructuration.

La population et les investisseurs privés seront bientôt mis à contribution dans ce processus :

- la population, en adoptant sa bibliothèque et en créant l'achalandage souhaité dans cette partie du Quartier latin,
- les investisseurs, en répondant aux besoins de cette nouvelle population du quartier, engendrant ainsi des rénovations ou de nouvelles constructions qui contribueront à améliorer le tissu urbain.

Enfin, la Ville de Montréal devra elle aussi contribuer à cet effort, par des interventions physiques concrètes, sa détermination à l'amélioration de la ville, tant par des réaménagements structurants que par l'adoption et la mise en application de certains règlements de nature à valoriser qualité de vie et développement durable.

Les attentes de la BNO face à la Ville de Montréal

Re-qualifier l'**avenue Savoie** afin de lui donner un caractère piétonnier :

- régler les problèmes d'insalubrité et de sécurité causés par l'entreposage et la collecte des ordures,
- inciter à l'implantation de fonctions commerciales propres à animer l'avenue et la place,
- rénover et aménager l'avenue et la place en prévoyant une cohabitation heureuse de piétons, d'activités commerciales, de circulation de desserte et de circulation automobile réduite,
- mettre sur pied un programme d'incitation à la tenue d'activités commerciales ou autres propres à animer et à sécuriser le lieu,
- prévoir de prolonger la circulation piétonne de la Place Paul-Émile Borduas jusqu'à la rue St-Hubert.

Donner un caractère symbolique à la **Place Paul-Émile Borduas** :

Une entrée importante de la bibliothèque s'ouvre sur ce passage qui établit le lien nécessaire entre elle et la rue Saint-Denis, mais l'aménagement du lieu est négligé. La Bibliothèque nationale est une institution culturelle et, à ce titre et pour être associée au lieu même, estime que la place doit être réaménagée pour symboliser l'importance de ce grand artiste, condition essentielle pour en porter le nom.

Redonner une échelle piétonne à la **rue Berri** :

- réaménager le site du viaduc de la rue Sherbrooke,
- régler les problèmes de sécurité liés à la piste cyclable,
- traiter la rue Berri de façon à lui donner un caractère de boulevard urbain ou d'avenue de qualité,
- interrompre la circulation véhiculaire à mi-parcours entre les rues Ontario et le boulevard De Maisonneuve.

Rénover les **infrastructures environnantes** :

- aqueduc,
- égouts,
- places et voies piétonnes,
- réfection des infrastructures touchées par les travaux de construction de la bibliothèque.

Encourager l'utilisation du vélo :

- aménager une piste cyclable Est-Ouest,

- mettre sur pied un système de stationnement pour vélos sécuritaire et gratuit (ou à très bas prix) et ce, à différents points le long des pistes cyclables.

Adoption et/ou mise en application de **règlements touchant la qualité de vie**:

- règlement sur l'entreposage et la collecte des matières résiduelles, tant sur rue que dans les rues ou ruelles de desserte, que sur la propriété privée,
- règlement sur la tenue et l'entretien des terrains, toitures et terrasses (une grande partie de la fenestration de la bibliothèque donne sur l'Ouest et les toitures et arrières-cours des bâtiments offrent un spectacle désolant),
- règlement ou système de taxation décourageant le maintien de terrains non construits ou utilisés sans aménagements paysagers pour l'entreposage à ciel ouvert de véhicules,
- surveillance des places publiques.

Concertation avec les individus ou les groupes représentant :

- les résidants du quartier,
- les organismes communautaires,
- les organismes publics,
- les propriétaires fonciers.

Calendrier de travail

L'ouverture de la Grande Bibliothèque aura lieu en avril 2005.

La réalisation des travaux liés à certains de ces projets aura un impact considérable sur l'activité des bouquinistes localisés sur la rue Savoie, jusqu'à un certain point sur l'achalandage de la bibliothèque, de même que sur l'animation qui en résultera.

La Bibliothèque nationale souhaite que le calendrier des travaux de ces projets s'harmonise avec celui de l'ouverture de son nouveau bâtiment.